

Séance du mardi 05 mars 2024

Date de la convocation: 16/02/2024

Membres en exercice :
10

L'an deux mille vingt-quatre et le cinq mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Albane ANCELIN,

Présents : 8

Présents : Albane ANCELIN, Thierry POULINET, Sylvie AFANYAN, Franck BARBIER, Jean-Luc LE MIGNON, Alain PICOCHÉ, Emma RODRIGUEZ, Cédric CHOLIN

Votants : 8

Absents : Christophe LEBECQUE, Céline PROUTEAU

Absents excusés :

Absents représentés :

Sylvie AFANYAN

Secrétaire de séance :

Objet: Vote du compte de gestion 2023 - D_2024_004

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de ANCELIN Albane

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à LA HAUTE MAISON, les jour, mois et an que dessus.

RF
Sous Préfecture MEAUX (Seine et Marne)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/03/2024
077-217702257-20240305-D_2024_004-DE

Fait et délibéré le 05 mars 2024
Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,
Albane ANCELIN

RF
Sous Prefecture MEAUX (Seine et Marne)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/03/2024
077-217702257-20240305-D_2024_004-DE